

Appartenance à la Compagnie ¹

La lettre de Mère Elizondo du 2 février dernier (1999) nous invite à réfléchir sur notre appartenance à la Compagnie des Filles de la Charité, à nous interroger sur la qualité et la ferveur de cette appartenance.

Vincent de Paul et Louise de Marillac, sans utiliser ce mot, ont longuement et fréquemment fait référence à cette notion. En 1646, Louise de Marillac dresse, pour Monsieur Vincent, la liste des thèmes qu'il serait important de traiter au cours des Conférences. Elle suggère en particulier ce point :

« Nous faire connaître ce que c'est que la condition des Filles de la Charité, et avec quelles dispositions elles doivent entrer en ce lieu. Pour cela, quelle estime elles doivent faire de leur condition et des pauvres. »²

En demandant que soit clairement définie la condition des Filles de la Charité, Louise de Marillac montre toute l'importance qu'elle attache à la compréhension de l'appartenance à cette nouvelle communauté : elle souhaite que Monsieur Vincent explicite très clairement ce que veut dire être Fille de la Charité, qu'il précise l'esprit qui doit animer chacune des Sœurs. Il lui semble absolument nécessaire que chacune soit bien au clair sur son identité.

Pour répondre à l'appel de Dieu, la Fille de la Charité a choisi la Compagnie des Filles de la Charité pour y vivre son don à Dieu en servant les pauvres. Dès son entrée au Séminaire, elle est devenue membre de cette Compagnie, elle en fait partie. Appartenir à un groupe, c'est accepter d'en vivre les valeurs, les orientations. Cela suppose donc de :

- connaître les valeurs propres du groupe
- vivre selon ses valeurs
- rendre compte aux responsables de ce groupe.
- vérifier, seule ou en groupe, la manière dont ces valeurs sont vécues

Connaître les valeurs de la Compagnie

Il est impossible de vivre dans un groupe si l'on n'en connaît pas le but, les raisons de sa fondation, si l'on ne connaît pas les dominantes de l'action à mener ensemble, si l'on ne sait pas ce qui s'y vit. Vincent de Paul et Louise de Marillac, conscients de la nécessité de cette connaissance, ont souvent explicité aux Sœurs : la finalité de la Compagnie des Filles de la Charité, l'esprit qui doit animer chaque membre de la Compagnie.

Finalité de la Compagnie

Pourquoi la Compagnie des Filles de la Charité ? Pourquoi, au XVII^{ème} siècle, Vincent de Paul et Louise de Marillac ont-ils réuni des filles dans une communauté toute nouvelle, des filles qui sont tout à la fois consacrées à Dieu et qui vont par les rues sans demeurer enfermées dans un monastère ? La réponse est très souvent donnée, explicitée, redite : *« accomplir, ensemble, le dessein de Dieu en se consacrant au service des pauvres. »*

Accomplir le dessein de Dieu

Dès la conférence du 31 juillet 1634, la toute première qui a été conservée par Louise de Marillac, Monsieur Vincent situe clairement cette petite compagnie :

« La Providence vous a toutes douze ici assemblées, et, ce semble avec dessein que vous honoriez sa vie humaine sur la terre. »³

¹ Province de Marseille – avril 1999

² Notes sur les sujets qui doivent être traités en conférences - E. 759

La vocation de la Fille de la Charité est pour honorer la vie humaine du Christ sur terre, c'est-à-dire tout à la fois contempler la vie de Jésus parmi les hommes avec beaucoup d'attention et de respect, la regarder comme une révélation de l'amour de Dieu, mais aussi considérer tout ce que Jésus a vécu comme une invitation à un engagement personnel. Vincent de Paul et Louise de Marillac tournent sans cesse le regard des Filles de la Charité vers l'Incarnation du Fils de Dieu, ce mystère central de la foi chrétienne. Le Verbe de Dieu fait chair dit d'une façon éclatante l'amour de Dieu pour l'homme.

Au long des années, Vincent de Paul, dans ses Conférences, revient sur la vocation particulière de la Compagnie. Le 19 juillet 1640, toute la Conférence porte sur ce dessein de Dieu

« La fin de cet entretien sera donc de vous faire connaître le dessein de Dieu en l'établissement des Filles de la Charité, car tous les ouvriers du monde ont quelque dessein en leurs ouvrages. Dieu lui-même n'a jamais rien fait sans quelque dessein. »⁴

Vincent de Paul prend son temps pour expliciter la vocation de la Compagnie. Il oriente toujours le regard des Sœurs vers Jésus Christ, vers la contemplation de son amour pour le Père.

« O mes chères sœurs, il faut imiter le Fils de Dieu, qui ne faisait rien que par le motif de l'amour qu'il avait pour Dieu son Père. Ainsi votre dessein, en venant à la Charité, doit être d'y venir purement pour l'amour et le plaisir de Dieu, et, tant que vous y êtes, toutes vos actions doivent tendre à ce même amour. »⁵

La grand souhait de Vincent de Paul est que les Sœurs comprennent bien ce que Dieu désire d'elles, quel est son projet sur cette petite Compagnie :

« Si les Filles de la Charité savaient les desseins de Dieu sur elles et combien il en veut être glorifié, elles estimeraient leur condition heureuse [...] je ne sache pas une Compagnie religieuse plus utile à l'Église que les Filles de la Charité, si elles entrent bien dans leur esprit pour le service qu'elles peuvent rendre au prochain. »⁶

Louise de Marillac exprime la même pensée au cours d'une Conférence faite aux Sœurs. Elle n'hésite pas à dire :

« N'est-il pas glorieux aux âmes de coopérer avec Dieu à l'accomplissement de ses desseins. »⁷

En 1658, Vincent de Paul a autour de lui les Sœurs qui s'apprêtent à partir à Calais remplacer celles qui viennent de mourir au service des soldats blessés. Il explique les raisons qui incitent les Sœurs à partir dans cette mission périlleuse et redit l'importance d'accomplir en tout lieu les desseins de Dieu :

« Je ne vous en puis dire d'autres, mes sœurs, que celles que Notre Seigneur avait quand il vint s'incarner, qui n'est autre que l'accomplissement des desseins de Dieu son Père, qui avait vu de toute éternité que cela se ferait pour le salut des hommes. »⁸

Les Fondateurs ont longuement médité sur l'Incarnation Rédemptrice. Ils s'émerveillent de la manière dont le Christ est venu dire à toute l'humanité l'amour de son Père et comment il a confié à ses Apôtres et à toute l'Église de proclamer à toutes les nations la Bonne Nouvelle de l'immense Amour de Dieu. La vocation des Filles de la Charité se situe dans ce dessein de Dieu sur l'humanité.

Par le service des Pauvres

C'est par leur service des pauvres que les Filles de la Charité ont à révéler cet immense désir de Dieu de rejoindre l'homme jusque dans sa pauvreté, à dire la démesure de l'Amour divin pour l'humanité. Vincent de Paul, sans se lasser et sans crainte de se redire, explique aux Sœurs ce que veut dire être Fille de la Charité.

« Pour être vraies Filles de la Charité, il faut faire ce que le Fils de Dieu a fait sur terre. Et qu'a-t-il fait principalement ? Après avoir soumis sa volonté en obéissant à la sainte Vierge et à saint Joseph il

³ Conférence du 31 juillet 1634 - Conf. 1

⁴ Conférence du 19 juillet 1640 - Conf. 12

⁵ Conférence du 19 juillet 1640 - Conf. 13-14

⁶ Conférence du 2 février 1653 - Conf. 385

⁷ A. 27 - Le pur amour voué à Dieu - Ecrits 816

⁸ Conférence du 4 août 1658 - Conf. 827

a continuellement travaillé pour le prochain, visitant et guérissant les malades, instruisant les ignorants pour leur salut. Que vous êtes heureuses, mes filles, d'être appelées à une condition si agréable à Dieu ! »⁹

La vocation de la Fille de la Charité est toujours présentée par les Fondateurs comme une « Suite du Christ ». Cette suite du Christ sera, pour la Fille de la Charité, concrétisée dans l'action auprès des exclus de la société. Le service des pauvres est et demeure l'expression prioritaire pour toute Fille de la Charité de son choix de suivre le Christ. Le 19 juillet 1640, Vincent de Paul commente le texte des toutes premières Règles :

« La Providence a permis que le premier mot de vos règles soit ainsi : "La Compagnie des Filles de la Charité est établie pour aimer Dieu, le servir et honorer Notre Seigneur, leur patron, et la sainte Vierge." Et comment l'honorerez-vous ? Votre règle l'ajoute, en continuant de vous faire connaître le dessein de Dieu en votre établissement : "Pour servir les pauvres malades corporellement, leur administrant tout ce qui leur est nécessaire ; et spirituellement, procurant qu'ils vivent et meurent en bon état. »¹⁰

La priorité sera toujours donnée au service des pauvres, car ce service a été confié par Dieu à la Compagnie :

« Vous devez souvent penser que votre principale affaire et ce que Dieu vous demande particulièrement est d'avoir un grand soin de servir les pauvres, qui sont nos seigneurs. Oh ! oui, mes soeurs, ce sont nos maîtres. »¹¹

Lorsque le service devient difficile, parfois même pesant, Vincent oriente le regard des Sœurs vers le choix de Dieu. C'est une invitation à louer Dieu et à retrouver, si cela est nécessaire, ardeur et courage pour ce service :

« Dieu de toute éternité vous avait choisies et élues pour le service des pauvres. O Dieu que cela est pressant ! Oui, il est vrai mes filles, Dieu de toute éternité avait ses pensées et desseins sur vous et pour vous, et de toute éternité vous étiez dans l'idée de Dieu pour l'état où vous êtes à présent [... 1. Oh ! qu'il est donc vrai que de toute éternité il avait dessein de vous employer au service des pauvres ! Quel bonheur, mes filles, et que la considération de cette vue éternelle de Dieu sur vous doit vous obliger à lui être reconnaissantes du choix qu'il en a fait ! »¹²

Après avoir reçu l'approbation de la Compagnie par l'Archevêque de Paris, Vincent de Paul et Louise de Marillac procèdent, le 8 août 1655, à l'érection officielle de la Compagnie, acte solennel perpétué par un document signé des Fondateurs et de toutes les Sœurs présentes. Vincent de Paul, au cours des Conférences de la fin de l'année et des années suivantes, explique les Règles. Celle du 18 octobre 1655 explique l'article premier. Vincent commente, avec force et clarté, la finalité de la Compagnie que toute Sœur doit bien connaître :

« La fin donc à laquelle vous devez tendre, est d'honorer Notre Seigneur Jésus-Christ, le servant dans les pauvres, dans les enfants pour honorer son enfance, dans les pauvres nécessiteux, comme au Nom-de-Jésus, et comme ces pauvres gens que vous avez assistés lorsqu'ils venaient se réfugier à Paris à cause des guerres. Voilà comme il faut que vous soyez prêtes à servir les pauvres partout où l'on vous enverra : dans les armées, comme vous avez fait quand vous y avez été appelées, aux pauvres criminels et généralement en tous les endroits où vous pourrez assister les pauvres, puisque c'est votre fin. »¹³

Les Constitutions demeurent très fidèles à cette intuition des Fondateurs. Le chapitre sur le service des pauvres débute par cette affirmation :

⁹ Conférence du 5 juillet 1640 – Conf. 10

¹⁰ Conférence du 11 juillet 1640 – Conf. 13

¹¹ Conférence du 14 juin 1643 – Conf. 79

¹² Conférence du 13 février 1646 – Conf. 164

¹³ Conférence du 18 octobre 1655 - Conf. 551

« Pour les Filles de la Charité, le service du Christ dans les Pauvres est un acte de l'Amour -amour affectif et effectif- qui commande leur vie.. »¹⁴

En communauté

Pour accomplir son dessein envers les pauvres, Dieu a fait appel à la Compagnie des Filles de la Charité. La mission n'est pas confiée à un individu, à une seule personne, mais à un groupe. Lorsque Vincent de Paul parle aux douze premières Sœurs, le lundi 31 juillet 1634, il compare la petite communauté qu'elles forment au groupe des douze apôtres appelés par Jésus pour l'accompagner et ensuite poursuivre sa mission. *« Notre Seigneur a fait de même en la primitive Église. »*

Il montre ensuite combien la Communauté est nécessaire pour bien répondre à cette vocation si nouvelle dans l'Église et la société.

« Oh ! quel avantage d'être en une communauté, puisque chaque particulier participe au bien que fait tout le corps ! Vous aurez, par ce moyen une plus abondante grâce. [... 1 C'est pour les personnes qui ont même esprit et, dans ce même esprit, se portent les unes les autres à honorer Dieu, que son Fils a prié en la dernière oraison qu'il a faite avant sa Passion, disant : "Mon Père, je vous prie que ceux que vous m'avez donnés soient un, comme vous et moi sommes un. »¹⁵

Vincent de Paul insère la petite communauté dans la dynamique de l'Évangile. Pour être porteurs de la Bonne Nouvelle, les missionnaires doivent être unis, unis dans un même esprit. Au cours des Conférences, Vincent de Paul reviendra plusieurs fois sur le sens de la communauté. Dès 1640, présentant la vocation de la Compagnie, il développe les différentes formes du service, service corporel et service spirituel. Puis il ajoute :

- Ce n'est pas tout. Dieu a encore un autre dessein, mes chères sœurs : celui de votre propre perfection ; car, mes filles, à quoi vous servirait-il de gagner toutes les âmes à Dieu si vous perdiez la vôtre ? D'autre part, comment travaillerez-vous à votre perfection, ayant tant d'affaires ? Votre règle vous l'enseignera, puisque le second article vous dit de vous entraimer les unes les autres comme sœurs que Jésus-Christ a unies du lien de son amour. »¹⁶

Le service des pauvres ne peut être dissocié de la perfection personnelle, perfection basée sur l'amour. Toute vie fraternelle doit témoigner, révéler cet Amour qui unit les Sœurs. En janvier 1645, Vincent de Paul considère que la communauté fait partie intégrante du dessein de Dieu, il la regarde comme étant voulue de sa divine Providence

« Mes chères sœurs, que le dessein de vous assembler est de Dieu lui-même, vous devez aussi croire que c'est par la conduite de sa divine Providence que votre manière de vie s'est formée en règle avec le temps. »¹⁷

En septembre 1659, un an avant sa mort, le vieux Vincent de Paul porte un regard sur ce qui a été vécu par la Compagnie des Filles de la Charité. Il ne peut que constater que Dieu a voulu, par elle, manifester son Amour aux hommes:

« Quelle merveille ! Dieu choisit et assemble des filles de divers lieux et provinces pour les unir et lier ensemble du lien de sa charité, pour faire paraître aux hommes, en tant d'endroits, l'amour qu'il leur porte et le soin que sa Providence en a, pour les secourir dans leurs besoins et ainsi le faire reconnaître. »¹⁸

Pour Vincent de Paul comme pour Louise de Marillac, la communauté est tout à la fois un lieu où, ensemble, les Filles de la Charité s'efforceront d'accomplir le dessein de Dieu, et un lieu où, ensemble, elles révéleront l'Amour immense de celui qui s'est fait homme, où elles diront Dieu.

Le document « Feu Nouveau » de l'Assemblée 1997 attire l'attention de chacune sur la vie fraternelle en communauté:

¹⁴ Constitutions C. 2, 9

¹⁵ Conférence du 31 juillet 1634 - Conf.1-2

¹⁶ Conférence du 19 juillet 1640 – Conf. 15

¹⁷ Conférence du 22 janvier 1645 - Conf 142

¹⁸ Conférence de septembre 1659 – Conf. 904

« La fidélité dynamique à notre charisme spécifique exige de nous, aujourd'hui ... de créer de vraies communautés fraternelles pour la mission, imprégnées de l'esprit d'humilité, de simplicité et de charité. »¹⁹

L'esprit de la Compagnie

Tout service est révélateur des motivations qui animent ceux ou celles qui le font. Être membre de la Compagnie demande de se laisser modeler par l'esprit qui la caractérise, Vincent de Paul et Louise de Marillac précisent l'esprit dans lequel doit se vivre le service des pauvres, pour répondre au dessein de Dieu sur la Compagnie. Au cours de trois conférences successives en février 1653, Vincent de Paul s'efforce d'inculquer aux Sœurs présentes l'importance de l'esprit propre de la Compagnie.

« Quand Dieu a fait la Compagnie des Filles de la Charité, il lui a donné son esprit particulier. L'esprit, c'est ce qui anime le corps. Il importe que les Filles de la Charité sachent en quoi consiste cet esprit, autant qu'il importe à une personne qui veut faire un voyage de savoir le chemin du lieu où elle veut aller. »²⁰

Il prend son temps pour développer cet esprit qui doit caractériser toute Fille de la Charité. Il dit et redit ce que sont les composantes fondamentales de cet esprit, les trois vertus d'humilité, de simplicité et de charité

« Il faut donc savoir, mes chères sœurs, que l'esprit de votre Compagnie consiste en trois choses : aimer Notre Seigneur et le servir en esprit d'humilité et de simplicité. Tant que la charité, l'humilité et la simplicité seront parmi vous, on pourra dire : "La Compagnie de la Charité vit encore " ; mais, quand ces vertus ne s'y verront plus, alors on pourra dire : « La pauvre Charité est morte . »²¹

Puis il interroge les Sœurs, vérifiant leur compréhension, commentant leurs réponses, les complétant au besoin

« Je répète encore une fois que l'esprit de votre Compagnie, mes sœurs, consiste en l'amour de Notre Seigneur, l'amour pour les pauvres, l'amour entre vous, l'humilité et la simplicité. Il vaudrait mieux qu'il n'y eût plus de Filles de la Charité, si elles n'avaient ces vertus. »²²

Ces paroles sont vigoureuses, exigeantes. Un service qui ignorerait, qui ferait fi de l'esprit de la Compagnie, de ces dispositions fondamentales pour toute Fille de la Charité, pourrait rendre service aux pauvres, mais il ne serait pas selon le dessein de Dieu, il ne serait pas un service de Fille de la Charité. Louise de Marillac l'explique avec fermeté aux Sœurs de l'hôpital d'Angers

« Oh ! mes chères Sœurs,, ce n'est pas assez d'être Fille de la Charité de nom, ce n'est pas assez d'être au service des Pauvres dans un hôpital quoique ce vous soit un bien que jamais vous ne saurez assez estimer, mais il faut avoir les vraies et solides vertus que vous savez devoir avoir pour bien faire l'œuvre en laquelle vous êtes si heureuse d'être employées ; sans cela, mes Sœurs, votre travail vous sera presque inutile. »²³

Déjà au XVII^{ème} siècle, on pouvait être de bonnes professionnelles sans pour cela être de bonnes Filles de la Charité ! Pour assurer la vie, le maintien de la Compagnie des Filles de la Charité, Vincent de Paul se montre formel ; il faut laisser grandir et se développer en nous-mêmes et dans la communauté ces trois vertus d'humilité, de simplicité et de charité. Voyons ce que les Fondateurs en disent au long des années.

L'humilité

Pour Vincent de Paul, pour Louise de Marillac, l'humilité est la vertu essentielle de la servante des pauvres. Cette vertu la définit tant au point de vue sociologique, que théologique et vocationnel. Au jour solennel où toutes les Filles de la Charité présentes à Paris ont signé l'acte d'érection de la Compagnie, Vincent de Paul rappelait, dans la conférence qui précédait cet acte officiel, l'importance de la fidélité aux origines :

¹⁹ Feu Nouveau - Convictions - page 2

²⁰ Conférence du 2 février 1653 - Conf. 384

²¹ Conférence du 9 février 1653 -Conf. 393

²² Conférence du 9 février 1653 -Conf. 393

²³ Louise de Marillac à Madeleine Mongert - 27 juin 1645 - Ecrits 127

« Tenez-vous donc dans l'état où Dieu vous a mises ; tâchez de conserver toujours votre premier esprit d'humilité et de simplicité. Puisque Dieu vous a choisies ... pour l'honorer dans votre condition pauvre et ravalée aux yeux du monde, tenez-vous y et il vous bénira. »²⁴

Parlant aux trois Sœurs qui partent pour la mission lointaine de Pologne, il tient le même langage :

« Humiliez-vous, mes chères Sœurs, par l'étonnement que Dieu vous ait tirées de la pauvreté, de la bassesse, pour se servir de vous ... C'est pourquoi, et vous et moi, avons grand sujet de nous humilier beaucoup, mais d'une humilité solide, qui vous fasse toujours estimer les autres au-dessus de nous. »²⁵

Vincent de Paul parle souvent de la bassesse liée à l'origine sociologique des toutes premières Sœurs, humbles paysannes, filles des champs ou villageoises :

« Il se remarque dans les vraies filles des champs une grande humilité Elles ne veulent que ce que Dieu leur a donné, n'ambitionnent ni plus de grandeur, ni plus de richesses, que ce qu'elles ont, et se contentent de leur vivre et vêtir. Encore moins songent-elles à dire de belles paroles, mais parlent avec humilité. Si on leur donne des louanges, elles ne savent ce que c'est ; aussi ne les écoutent-elles pas. Leur parler est tout simple et tout véritable. O mes filles, qu'il faut aimer cette sainte vertu d'humilité. »²⁶

Le chemin d'humilité risquerait d'être très difficile, voir impossible s'il ne prenait appui que sur l'aspect sociologique : il serait plutôt un chemin de révolte, de rébellion contre une mise à l'écart de la société. Mais sur ce chemin d'humilité, la Fille de la Charité est invitée à contempler le Fils de Dieu dans son oraison quotidienne et à le prendre comme modèle de vie. Vincent de Paul oriente fréquemment le regard des Sœurs vers Jésus Christ, le Verbe Incarné :

« Il faut avoir l'esprit de Notre Seigneur. Lorsqu'il vint au monde pour détruire l'orgueil, il y vint avec humilité, inconnu et sans faire rien paraître de ce qu'il était. Mes filles, c'est votre patron et vous devez l'imiter. »²⁷

Louise de Marillac, au cours de ses oraisons, de ses retraites, aime contempler l'humilité qui est en Dieu, l'humilité qui est Dieu. C'est pour elle une invitation pressante d'aller par un chemin d'humilité.

« Le Fils de Dieu non content de s'être promis pour notre rachat, le veut exécuter, et ne pas venir en ce monde comme il eût pu, d'une façon plus approchante de sa grandeur, mais le plus bassement qu'il se pouvait imaginer, afin, ô mon âme, que nous eussions plus de liberté de nous approcher de Lui, ce que nous devons faire avec d'autant plus de respect qu'il y paraît plus humble, laquelle humilité nous servira pour nous faire reconnaître combien cette vertu est en Dieu, puisque tous les actes qu'il produit hors de Lui, sont beaucoup au-dessous de Lui. »²⁸

L'immensité de l'Amour de Dieu se traduit par l'immensité de son Humilité. Désirant se faire reconnaître par l'homme, Dieu, dans la plénitude de sa liberté et de sa puissance, va jusqu'à l'effacement de lui-même: "Le Verbe s'est fait chair".

A la fin de ses conférences, Vincent de Paul prie souvent d'une manière très spontanée, rassemblant l'essentiel de ce qui vient d'être dit. Il conclut la conférence du 14 juillet 1658 sur l'explication des règles des Filles de la Charité par cette prière :

« Ah ! Seigneur, en toutes vos actions, vous avez mis ce caractère d'humilité, et vous voulez que nous vous imitions en la pratique de ces vertus mêmes. Suivant cela, Seigneur, c'est vous qui êtes la source de l'humilité et de toutes les vertus. A qui pouvons-nous nous adresser ? A qui pouvons-nous aller pour avoir ces vertus, sinon à vous, ô Seigneur ? Vous êtes l'auteur de toutes vertus, faites-nous-en part, vous qui êtes riche de ces belles vertus. »²⁹

L'humilité fait partie de l'être de servante, de l'être de toute Servante des Pauvres. Comment servir les pauvres sans cette attitude qui permet de les regarder, de les approcher, de les servir en toute vérité ?

²⁴ Conférence du 8 août 1655 - Conf. 536

²⁵ Envoi en mission en Pologne – Ecrits 782

²⁶ Conférence du 25 janvier 1643 - Conf. 55

²⁷ Conférence du 4 novembre 1658 - Conf. 848

²⁸ Pensées de retraite - vers 1628 - Ecrits 698

²⁹ Conférence du 14 juillet 1658 - Conf. 820

« Mes chères Sœurs, une des principales vertus que vous devez posséder, c'est l'humilité oui, mes sœurs, tenez-vous dans une grande humilité. Estimez-vous les dernières de tout le monde ; souvenez-vous que vous êtes servantes des pauvres ; tenez-les comme vos maîtres et servez-les avec grande douceur et humilité. »³⁰

La simplicité

A la vertu d'humilité qui caractérise si bien la Servante des Pauvres, Vincent de Paul et Louise de Marillac ont adjoint la simplicité qui apporte sa note de vérité, d'authenticité.

Pour Vincent de Paul, la simplicité consiste, avant tout, à dire la vérité en refusant toute duplicité, tout mensonge. Le parler vrai a toujours été difficile. Jésus y insiste dans l'Évangile :

« Que votre langage soit : Oui ? Oui, Non ? Non : ce qu'on dit de plus vient du Mauvais. »³¹

Vincent de Paul ne craint pas d'insister sur l'importance d'une totale loyauté. La vérité attire toujours : elle est le fondement de la confiance, base de toute relation humaine. Le mensonge, la déloyauté éveillent la suspicion et le doute.

« Les bonnes âmes exposent simplement leurs pensées ; elles ne parlent point contre leurs sentiments. Mais la maxime du monde est de faire des équivoques, des tricheries et de dissimuler ce qu'on pense pour surprendre les autres. Les gens de bien au contraire, vont rondement et n'usent point de détours. C'est ce qu'il faut que vous fassiez, mes sœurs. »³²

Vincent de Paul a une si grande estime de la simplicité qu'il l'appelle "son Évangile" : elle est sa règle de conduite.

« Pour moi, je ne sais, mais Dieu me donne une si grande estime de la simplicité, que je l'appelle mon Évangile. J'ai une particulière dévotion et consolation de dire les choses comme elles sont. »³³

Pour aider les Sœurs à progresser dans la simplicité, Louise de Marillac les amènent à considérer l'authenticité de leur style de vie. Elle entre dans les détails, car elle a vite compris que le contact des paysannes avec les Dames menant une vie plus aisée pouvait les influencer. Pauvreté et simplicité du style de vie sont liés. Vivre avec authenticité, c'est, par exemple, savoir mettre en concordance les différents achats nécessaires à la vie quotidienne avec la pauvreté, la simplicité de vie de la Servante des pauvres.

« Pour l'achat de vos petites provisions, vous les ferez comme vous en conviendrez ensemble avant d'acheter. Vous savez l'une et l'autre, mes chères Sœurs, que en quelque lieu que l'on soit, il faut toujours la sobriété tant pour la quantité que pour la grossièreté des viandes. »³⁴

Mais la simplicité de vie demandée par Louise de Marillac n'exclut pas le bon sens. Être sobre, pauvre, ne signifie pas manquer au point de tomber malade, de ne plus pouvoir servir les pauvres. Plusieurs fois, Louise insistera auprès des Sœurs pour qu'elles agissent avec discernement. Marie Donion reçoit ce simple avertissement de Louise :

« Je vous prie, pour l'amour de Dieu, ma chère Sœur, de ne pas manquer au nécessaire de votre nourriture ; vous avez effrayé ma Sœur Geneviève de vous voir si maigre, mais elle ne s'est pas ressouvenue que c'est votre naturel. Néanmoins, prenez garde de ne pas demeurer en cet état par besoin ; empruntez de l'argent librement quand vous en aurez nécessité, je sais bien que vous n'en abuserez pas. »³⁵

Si la simplicité de vie est toute vérité et clarté, sans repli, sans recoin obscur, sans aucune dissimulation, cependant elle n'ignore pas la prudence dans ses paroles et ses actions.

La charité

La charité, cet amour qui prend sa source dans le cœur, apporte à l'humilité de la servante sa chaleur, son ardeur, sa tendresse. Vincent de Paul l'explique aux Sœurs : ce texte est souvent cité

³⁰ Conférence du 2 octobre 1650 - Conf. 351

³¹ Évangile de Matthieu 5, 35

³² Conférence du 2 novembre 1655 - Conf. 564

³³ Conférence du 24 février 1653 - Conf. 399

³⁴ Louise de Marillac aux Soeurs de Chars - 5 juillet 1657 - Ecrits 553

³⁵ Louise de Marillac à Marie Donion - 11 mars 1659 - Ecrits 630

«L'amour affectif, c'est la tendresse dans l'amour. Vous devez aimer Notre Seigneur tendrement et affectionnement [... 1 Il faut de l'amour affectif passer à l'amour effectif, qui est l'exercice des œuvres de la Charité, le service des pauvres entrepris avec joie, courage, constance et amour. Ces deux sortes d'amours sont comme la vie d'une sœur de la Charité. »³⁶

De nombreux termes sont utilisés par Vincent de Paul et Louise de Marillac pour décrire, pour expliciter cette vertu de charité, ce qui montre à la fois toute sa complexité et toute sa richesse. Deux mots reviennent plus fréquemment dans les conférences et les différents écrits : douceur et cordialité :

« De toute éternité, Dieu a eu dessein que nous servions ses pauvres avec douceur et cordialité ; ce dont il nous a donné de notables exemples en plusieurs circonstances de sa vie, tant envers les malades qui lui furent présentés pour avoir leur guérison, qu'à l'égard des pécheurs et de ceux qui le persécutaient, comme de Judas, qui le trahit, et du valet du pontife, qui lui donna un soufflet. »³⁷

La cordialité tire son sens de son étymologie : elle vient du cœur, elle est donc chaleur, sincérité, bienveillance. Elle représente pour ceux qui la reçoivent un "cordial", ce vieux mot qui indique un stimulant, un remontant, un tonique. Est doux ce qui ne heurte pas, ne blesse pas, ce qui est agréable, délicat. La douceur est bonté, patience, source de paix. C'est la vertu des forts, car il faut être maître de soi pour calmer, atténuer les conflits, pour écouter, être totalement attentif à la souffrance de l'autre.

« Votre principal soin, après l'amour de Dieu et le désir de vous rendre agréables à sa divine Majesté, doit être de servir les pauvres malades avec grande douceur et cordialité, compatissant à leur mal et écoutant leurs petites plaintes, comme une bonne mère doit faire ; car ils vous regardent comme leurs mères nourrices et comme des personnes envoyées de Dieu pour les assister. Ainsi vous êtes destinées pour représenter la bonté de Dieu à l'endroit de ces pauvres malades. »³⁸

La charité se doit d'éviter soigneusement toute déviation : elle ne peut se traduire par une attitude doloriste, paternaliste. La charité sera vraie.

La charité est aussi cette inépuisable capacité d'attention aux autres, aux pauvres. La servante est en souci de ceux qui souffrent. Louise de Marillac et Vincent de Paul engagent les Filles de la Charité à aller vers eux, à découvrir leurs besoins, et à y répondre effectivement. Celles qui se disent et se veulent servantes des pauvres doivent savoir regarder, observer, écouter pour déceler les vrais besoins de ceux qu'elles appellent leurs Maîtres et Seigneurs. Il ne peut être question d'entreprendre une action selon ses propres idées, sans tenir compte des réelles nécessités de ceux que l'on veut servir. Écrivant à Anne Hardemont qui vient d'arriver à Ussel et qui est très pressée d'agir, Louise insiste pour que la mise en route d'un hôpital, d'une école ou d'un service à domicile ne se fasse qu'après avoir pris le temps de bien connaître les nécessités.

Vincent de Paul et Louise de Marillac soulignent aussi très fortement l'importance pour toute communauté de témoigner ensemble de cette Charité, de cet Amour de Dieu qui les a réunies. Témoigner ensemble du Christ, c'est, tout d'abord, prendre conscience de sa présence au sein de la communauté. Il est si facile de l'oublier. Vincent de Paul, au cours de la conférence de juillet 1634, rappelle la promesse de Jésus Christ à ses disciples :

« Notre Seigneur nous l'a promis, disant : « Quand vous serez assemblés deux en mon nom, je serai au milieu de vous. A plus forte raison, quand vous serez plusieurs dans un même dessein de servir Dieu, mon Père et moi viendrons faire notre demeure en eux, s'ils nous aiment. »³⁹

Vincent de Paul fait réfléchir les premières Sœurs sur le nom qu'elles portent. Dire Filles de la Charité, c'est dire Filles de Dieu.

« Le monde, vous voyant toutes appliquées au service des pauvres et autres bonnes œuvres, vous a communément appelées Filles de la Charité. Estimez de beaucoup ce saint nom et faites en sorte, mes sœurs, de vous montrer toujours dignes de le porter. Que pensez-vous, mes sœurs, que veut dire ce beau nom : Filles de la Charité ? Rien autre chose que filles du bon Dieu, puisque qui est charité est

³⁶ Conférence du 9 février 1653 - Conf. 391

³⁷ Conférence du 19 août 1646 - Conf. 176

³⁸ Conférence du 11 novembre 1657 - Conf. 686

³⁹ Conférence du 31 juillet 1634 - Conf. 2

*en Dieu, et Dieu est en lui. Il faut donc que vous soyez toutes douces et cordiales, et une école de toutes vertus. »*⁴⁰

Pour dire Dieu, pour témoigner de l'Amour de Jésus Christ, les belles paroles ne suffisent pas. Ce sont les actes que le monde regarde et c'est exigeant. Vincent de Paul insistera tout au long des conférences sur l'importance de révéler l'amour de Dieu tant par le service que par le quotidien de la vie communautaire.

*"Mes chères sœurs, pourquoi êtes-vous choisies de Dieu pour ce saint œuvre ? Le premier motif de votre appel, mes chères sœurs, est pour manifester sa Providence pour faire paraître aux hommes l'amour qu'il leur porte. »*⁴¹

Le Document « Feu Nouveau », reprenant toute cette pensée des Fondateurs, nous propose comme engagement:

*« Exprimer notre identité dans le monde et l'Eglise par notre service réalisé avec humilité et simplicité, en étant les témoins de la tendresse de Dieu auprès des Pauvres. »*⁴²

Vivre des valeurs de la Compagnie

Pour réaliser cette vocation confiée à la Compagnie, la Fille de la Charité est appelée à être témoin de la tendresse de Dieu, à resplendir la véritable image du Dieu d'Amour, celle de son Fils devenu homme parmi les hommes. Vincent de Paul insiste. Il ne suffit pas de connaître la finalité de la Compagnie, il faut en vivre.

*« Que vous êtes heureuses, mes filles, d'être appelées à une condition si agréable à Dieu Mais aussi vous devez bien prendre garde de n'en pas abuser et de travailler à vous perfectionner en cette sainte condition. Humiliez-vous bien et veillez à vous rendre toutes parfaites et saintes. »*⁴³

Les Fondateurs vont particulièrement insister sur le fait que la mission est à vivre ensemble, que c'est ensemble que les Filles de la Charité ont à témoigner que l'Amour de Dieu qui les habite.

Vivre ensemble la mission confiée

L'étude des différents envois en mission, qu'ils soient faits par Vincent de Paul ou Louise de Marillac, montre que la mission est confiée à une Communauté et non à des individus. La Communauté est souvent restreinte, deux Sœurs le plus souvent, parfois 3 ou 4. Louise de Marillac, parlant aux Sœurs envoyées à Montreuil sur Mer, commence par situer leur mission dans le plan de Dieu : procurer sa gloire en servant les pauvres

*« Elles se souviendront de regarder Dieu et sa gloire tout premièrement, puis l'intérêt des personnes avec lesquelles l'on agit, pour les mieux servir selon la disposition de leur esprit. »*⁴⁴

Puis elle montre combien un service accompli individuellement risque de détourner sur soi la gloire qui doit revenir à Dieu.

*« Surtout il se faut bien garder de prendre part en son particulier aux œuvres auxquelles Dieu nous fait l'honneur de nous employer, soit par vaine complaisance, satisfaction ou vues de vanité auxquelles souvent nous devons renoncer. »*⁴⁵

Elle complète ensuite sa pensée, soulignant l'importance de bien se considérer envoyée par Dieu pour une même mission, même si l'activité est différente pour chacune des deux Sœurs, Anne Hardemont ayant la responsabilité des malades et Marie Lullen celle des Enfants :

*« Elles n'envisageront l'un et l'autre emploi que comme étant affaire de Dieu, et se considéreront toutes deux ensemble choisies de sa Providence pour agir unanimement ensemble. »*⁴⁶

⁴⁰ Conférence du 6 janvier 1642 - Conf. 35

⁴¹ Conférence de septembre 1659 - Conf. 904

⁴² Feu nouveau - la civilisation de l'amour - page 5

⁴³ Conférence du 5 juillet 1640 - Conf. 10

⁴⁴ Instructions pour les Soeurs partant à Montreuil sur mer - juin 1647 - Ecrits 763

⁴⁵ id. Ecrits 763

Agir unanimement ensemble signifie de savoir ensemble étudier les appels entendus, les besoins reconnus, vérifier la pertinence de ses actions, de ses engagements, reconnaître ses manques, ses lâchetés, mais aussi les grâces reçues de Dieu. Si vivre ensemble la mission demande un partage sur les réalités de vie, Louise de Marillac explique qu'elle exige aussi une démarche intérieure faite de dépouillement, de décentrement de soi.

« *La grande union qui doit être entre vous sera maintenue par le support que vous aurez des petits défauts l'une de l'autre, et par le compte que vous vous rendrez de ce que vous aurez fait le jour, et où vous aurez été.* »⁴⁷

Témoigner ensemble de l'Amour de Dieu

Pour Louise de Marillac, comme pour Vincent de Paul, tout service puise sa totale signification dans la communauté. Révéler quelque chose du Dessein de Dieu, témoigner de son Amour de Dieu pour tous demande une expérience commune de la présence du Seigneur, avec le double mouvement: présence dans le pauvre et présence au sein de la communauté. Louise de Marillac le dit et redit aux Sœurs quel que soit le lieu où elles se trouvent.

« *Mes chères Sœurs, il nous faut avoir continuellement devant les yeux notre modèle qui est la vie exemplaire de Jésus-Christ, à l'imitation de laquelle nous sommes appelées, non seulement comme chrétiennes, mais encore pour être choisies de Dieu pour le servir en la personne de ses pauvres ; sans cela, mes chères Sœurs, les Filles de la Charité sont les plus à plaindre du monde.* »⁴⁸

Témoigner de cet Amour de Dieu, c'est avoir la "hantise du pauvre", de celui qui est destitué de tout, de celui qui souffre, de celui qui ne peut vivre en homme libre, c'est se mettre humblement et simplement à leur service pour les aider à retrouver leur dignité d'homme et de femme, leur rendre espoir, leur permettre de retrouver un sens à leur vie.

« *Au nom de Dieu, mes chères Sœurs, soyez bien affables et douces à vos pauvres ; vous savez que ce sont nos maîtres et qu'il les faut aimer tendrement et les respecter fortement. Ce n'est pas assez que ces maximes soient en notre esprit, il faut que nous le témoignions par nos soins charitables et doux.* »⁴⁹

Témoigner de l'Amour de Dieu, c'est aussi laisser voir au monde la charité qui se vit au sein de chaque communauté, malgré la diversité des tempéraments, des activités. Un est l'amour de Dieu qui a appelé chacune à son service. Vincent de Paul utilise des termes très forts pour le dire

« *Les Filles de la Charité ... doivent être l'image de la très Sainte Trinité...* »⁵⁰

Vous ferez de cette Compagnie un portrait de la sainte Trinité »⁵¹

Vincent de Paul, comme Louise de Marillac, en situant la vie communautaire dans la mystique de Dieu Trinité, en font une réalité de Foi, et non un simple regroupement de personnes en vue d'une action, telle une équipe de travail ou un club de personnes réunies par affinité. Ils amènent les Sœurs à une plus grande compréhension du Dieu un et trine. Dans une formule très condensée, reprise souvent dans ses lettres, Louise de Marillac résume l'essentiel du mystère :

« *Honorons la véritable unité en la distinction des trois Personnes de la Sainte Trinité.* »⁵²

Louise de Marillac, à la fin de sa vie, résume pour Marguerite Chétif qui va la remplacer comme Supérieure Générale, ce que doit être, ce que doit vire la Fille de la Charité. Elle parle ici des postulantes, mais cela s'applique à toute Fille de la Charité :

« *Il faut des esprits bien faits et qui désirent la perfection des véritables chrétiens, qui veuillent mourir à elles-mêmes par la mortification et le véritable renoncement déjà fait au saint baptême pour*

⁴⁶ id. Ecrits 764

⁴⁷ id. Ecrits 765

⁴⁸ Louise de Marillac à Anne Hardemont - 29 août 1648 - Ecrits 260

⁴⁹ Louise de Marillac à Cécile Angiboust - Ecrits 319

⁵⁰ Conseil du 19 juin 1647 -Doc. 467

⁵¹ Conférence du 2 décembre 1657 – Conf. 727

⁵² Sur la récréation - Ecrits 794

que l'esprit de Jésus-Christ soit établi en elles et leur donne la fermeté de la persévérance à cette manière de vie toute spirituelle, quoique ce soit par de continuelles actions extérieures qui paraissent basses et ravalées aux yeux du monde, mais grandes devant Dieu et ses anges. »⁵³

Louise montre que toute vie chrétienne, et donc toute vie consacrée, se construit, se développe à partir du Baptême. Tout chrétien, toute Fille de la Charité est capable d'entrer en amitié avec Dieu, avec ce Dieu qui est Trinité.

On pourrait s'étendre très longuement sur cette vie au sein de la Compagnie des Filles de la Charité. Il est très important de voir que les Fondateurs ont sans cesse invité les Sœurs à comprendre toutes les implications du choix de Dieu sur la Compagnie

« Voyez-vous mes filles, votre emploi est grand. S'il est grand, les desseins de Dieu sont aussi grands ; et pour y coopérer, il faut que les Filles de la Charité fassent des actions conformes au nom qu'elles portent. »⁵⁴

Une des convictions du « Feu nouveau » rejoignent ces paroles de Saint Vincent. Les membres de l'Assemblée sont convaincus de la nécessité de :

« cimenter solidement les valeurs de notre charisme spécifique "la culture de la Compagnie". Seulement à cette condition, nous serons sel et levain dans le monde, témoins et prophètes de l'Evangile capables de répondre aux défis que nous lance ce monde en mutation. »⁵⁵

⁵³ Louise de Marillac à Marguerite Chétif - 10 janvier 1660 - Ecrits 669

⁵⁴ Conférence du 2 novembre 1655 - Conf. 561

⁵⁵ Feu Nouveau - Convictions - page 4